

# communiqué de presse

Nancy, le 31 mai 2018

## Les hôpitaux du Nord Ardennes : l'ARS Grand Est a rendu ses arbitrages

Ce mercredi 30 mai, à Charleville-Mézières, les membres du comité de pilotage\*, se sont à nouveau réunis pour **finaliser la feuille de route**, qui maintiendra sur le territoire Nord Ardennes un service public hospitalier de qualité. Les engagements pris, à la suite des échanges entre les élus ardennais\*\* et des membres du cabinet du Ministère des Solidarités et de la Santé le 28 mai dernier, ont permis **d'acter, dans le futur contrat de performance, les points suivants** :

- le maintien durable des 2 sites hospitaliers de Charleville-Mézières et Sedan dans le cadre d'une coopération renforcée ;
- le maintien à Sedan :
  - de la maternité de niveau 2A,
  - du service des urgences et du SMUR avec prises en charge médicales, chirurgicales, psychiatriques et pédiatriques 24h/24h,
  - du centre de prise en charge de l'obésité de l'enfant avec un financement complémentaire par l'ARS,
- le développement de la chirurgie ambulatoire en substitution de la chirurgie en hospitalisation complète sur le site de Sedan ;
- le développement de la pédopsychiatrie sur le CH de Sedan dans le cadre d'un plan départemental de santé mentale, qui sera élaboré avant la fin de l'année ;
- l'arrêt du fonctionnement dérogatoire de l'unité de soins intensifs de cardiologie sur le site de Sedan d'ici la fin du plan de performance ;
- le maintien global de l'emploi sur le territoire du GHT Nord Ardennes.

**Améliorer l'attractivité des carrières médicales** au sein de ces hôpitaux est un objectif qui a été **inscrit dans le futur contrat de performance**. Avec l'appui du CHU de Reims, de l'Institut de lutte contre le cancer Jean Godinot, de la faculté de médecine de Reims et de l'ARS Grand Est, le Groupement Hospitalier Nord Ardennes met en œuvre un **plan d'actions concret pour l'attractivité médicale** au sein de ce territoire, dès novembre 2018. Sans attendre, de nouvelles procédures pour la création de postes d'assistants partagés et la répartition des postes d'internes sont mises en place. Des internes belges seront également accueillis dans ces établissements en octobre prochain.

L'ARS Grand Est accompagnera les établissements en **finançant leurs investissements** à la hauteur des réorganisations réalisées (20 millions d'€ pour les CH de Charleville-Mézières et Sedan). De plus, l'ARS s'engage à ne pas appliquer la péréquation régionale du financement du CH de Béclair en 2018.

**Cette nouvelle dynamique**, qui a vu l'implication forte de la direction et de la communauté médicale des hôpitaux du Nord Ardennes et des élus ardennais, donnera aux équipes hospitalières **les moyens de répondre aux besoins de la population** (vieillesse de la population, développement des maladies chroniques...) et **d'investir dans des projets innovants**.

**Les spécialités médicales telles que** la cardiologie, l'oncologie et la pneumologie seront **renforcées**, les soins de suite et de réadaptation, la gériatrie ou encore la chirurgie ambulatoire développés.

Enfin, un engagement est pris, avant la fin de l'année, d'engager une concertation avec les autorités belges, sur la Zone Organisée d'Accès Aux Soins Transfrontaliers (ZOAST), pour améliorer la réciprocité de son fonctionnement.

**La signature du contrat de performance est prévue en juillet prochain**, après son passage devant les différentes instances des centres hospitaliers.

### **Contacts presse**

CH Charleville-Mézières : Georges-Hubert Delporte,  
direction-hopital-charleville@ch-charleville-mezieres.fr  
ARS Grand Est : Pauline BELTZ,  
ars-grandest-presse@ars.sante.fr

*\* Le comité de pilotage est composé du directeur des établissements, des présidents des communautés médicales d'établissements, des présidents des conseils de surveillance de Charleville-Mézières et Sedan, de l'ARS Grand Est. Il a été mis en place pour suivre les travaux.*

*\*\* M. Didier Herbillon, président du conseil de surveillance du CH de Sedan, M. Boris Ravignon, président du conseil de surveillance du CH de Charleville-Mézières, M. Pierre Cordier, président du conseil de surveillance du CH de Béclair, député des Ardennes, Mme Bérengère Poletti, députée des Ardennes, M. Jean-Luc Warsmann, député des Ardennes, M. Benoît Huré, sénateur des Ardennes et M. Marc Laménie, sénateur des Ardennes.*